



AVIS



Direction
Référence : EAU-AUT-26-0586
Dossier suivi par : Unité Autorisations - NSE
Tél.: 24 750 - 920 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Biwer
6, Kiirchestrooss
L-6834 Biwer

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Post Luxembourg
Objet	Modernisation du site du Télécommunication/Post Group situé en zone inondable du cours d'eau «Syre » à Biwer
Localité(s)	Wecker
Commune(s)	Biwer

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Pour l'Unité Autorisations

CHRISTIAN REUTER

Annexe :

Copie de la demande d'autorisation

1, avenue du Rock'n'Roll
L - 4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (+352) 24 750 920
autorisations@eau.etat.lu

www.waasser.lu
www.ezwaer.lu

PERMISSION DE COURS D'EAU

Le présent affichage a lieu conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Biwér, le 27 mai 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Marc LENTZ
bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
secrétaire communal